

## Financement Doctoral Plan Cancer

La recherche contre le cancer en France s'appuie sur les priorités définies dans les Plans Cancer successifs. Le 3<sup>e</sup> Plan Cancer (2014-2019) souhaite donner les moyens d'une recherche innovante en réponse aux défis scientifiques et sociétaux posés par les pathologies cancéreuses. Les évolutions de la recherche biomédicale impliquent des adaptations des parcours professionnels, en veillant tout particulièrement au décroisement des disciplines mobilisées, de la biologie aux sciences humaines et sociales en passant par l'épidémiologie, les sciences de l'ingénieur et les mathématiques. Les doubles formations, par exemple entre biologie et mathématiques, santé et statistiques, sont particulièrement recommandées.

L'ITMO Cancer d'Aviesan souhaite soutenir cette démarche et financer, dans le cadre du Plan Cancer, une ou deux allocations doctorales de l'Ecole Doctorale STIC d'Orsay en 2018. Ce financement par le Plan Cancer donnera lieu à la signature d'une convention, préalablement à l'inscription en thèse du Doctorant, avec l'Inserm en tant qu'organisme gestionnaire de certains crédits du Plan Cancer 2014-2019.

### Modalités :

Le Directeur de thèse doit être autorisé à diriger les recherches (habilité ou autorisation spécifique délivrée par les Conseils d'Université) et être rattaché à l'Ecole Doctorale STIC de l'Université Paris-Saclay. Le Directeur de thèse devra préciser le nombre de thèses qu'il encadre, avec, pour chacune de ces thèses, la date de fin prévue et le taux d'encadrement.

Le projet de thèse devra impliquer au moins **une équipe de recherche en cancérologie** et une équipe d'accueil de doctorants de l'ED STIC.

Le dépôt d'un projet n'est pas contraint par l'existence d'un candidat pour le projet au moment de la soumission. Si un candidat est pressenti, cette information ne doit pas figurer dans le document soumis. Le processus de recrutement d'un candidat sur un projet sélectionné sera effectué par l'ED STIC. Seuls les projets sélectionnés pour lesquels un candidat aura été retenu/classé par le jury de l'ED STIC seront financés.

Les allocations doctorales financées seront compatibles avec le Contrat Doctoral. Le montant des allocations est calculé sur la base des grilles du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation.

### Procédure de sélection des projets :

**Avertissement : nous attirons l'attention sur le processus de l'appel à thèse qui se déroule en deux temps :**

- Phase 1 : Evaluation des sujets déposés dans le domaine du cancer par un jury de l'ED STIC en concertation avec l'ITMO Cancer

- Phase 2 : Soumission des candidatures pour les projets sélectionnés auprès de l'ED STIC, pour examen et classement par les pôles et Conseil de l'ED.

Pour la phase 1, les projets dans le domaine du Cancer seront examinés par les instances de l'ITMO Cancer. Ils pourront faire l'objet d'une expertise extérieure et doivent donc obligatoirement être **rédigés en anglais**.

La pré-sélection prendra en considération la qualité scientifique du projet, des équipes qui le proposent, de l'environnement scientifique et technique mais aussi son adéquation aux objectifs du Plan Cancer. Les porteurs de projet sont invités à fournir dans le dossier tous les éléments permettant d'apprécier ces points.

Les résultats de cette pré-sélection seront indiqués sur le site de l'appel et seront communiqués aux porteurs par courrier électronique. La date de publication sera indiquée sur le site de l'appel dès que possible. Il est fortement recommandé de ne pas attendre la publication des résultats de pré-sélection pour faire la publicité des sujets de thèse et pour rechercher des candidats.

Suite à cette phase de pré-sélection des projets éligibles à un financement Plan Cancer (dont le nombre ne dépassera pas deux fois le nombre de financements disponibles), le choix final des doctorants financés sera fait suite à la procédure de sélection des candidats effectuée par l'ED STIC dans le cadre de son concours annuel, notamment en fonction du classement final des projets pré-sélectionnés.

## Agenda de l'Appel Financement Doctoral Plan Cancer

- **22 Mars 2018, 12H** - Date limite de dépôt des projets

Les projets doivent être déposés sous Adum afin de pouvoir être validés par les DU et les pôles de l'ED STIC ; remplir les informations demandées par Adum et ajouter le projet au format demandé par l'ITMO dans un document PDF. Voir site Web [Dépôt de projets](#).

- **26 mars 2018** - Transmission des projets à l'ITMO après validation des DU et pôles de l'ED STIC :
- **13 avril 2018** - Résultat de la sélection des projets éventuellement finançables par l'ITMO ; le résultat (projets sélectionnés) sera communiqué par mail et affiché sur la page [Concours et AAP](#).

Les dossiers de candidature sont à déposer sous Adum suivant le même mode que pour le concours. Voir site Web [Dépôt de candidatures](#).

- Date limite de dépôt des candidatures est la même que celle pour le concours et vous sera communiqué via le [site web](#) et par mail dès que possible.
- **entre le 22 et le 26 Juin 2018** - Date des résultats de la sélection des candidatures : Les candidats retenus et directeurs de thèse seront informés individuellement par mail par l'ED STIC.

Contactez [l'ED STIC](#) pour toute demande d'information complémentaire.

## **Annexe : Demande de Financement de Projet Doctoral – Programme ITMO Cancer/Plan Cancer**

*Votre dossier est à constituer **en anglais**, à l'aide de ce modèle, en respectant l'ordre dans lequel les informations sont demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. Les textes en italique comme celui-ci doivent être effacés pour la soumission.*

**Acronyme :**

**Titre du projet de thèse :**

**Mots clés :**

**Résumé en Français :**

(10 lignes maximum)

**Résumé en Anglais :**

(10 lignes maximum)

**Thématique du projet :**

*Indiquez quel est le pôle de l'ED STIC concerné par le projet.*

**Etablissement gestionnaire du financement :**

*Les équipes de recherche ayant un rattachement à un organisme public de recherche, un établissement d'enseignement supérieur ou un établissement public de soin devront impérativement faire gérer leur subvention par cet organisme public de rattachement ou l'une des tutelles de mixité de leur structure. Le financement d'associations loi 1901 ou des fondations n'est pas autorisé. La gestion par ces structures ne pourra être retenue qu'exceptionnellement et que si elle justifie d'une activité de recherche dans leur statut et de moyens propres dédiés à la recherche.*

**Laboratoire ou Unité de Recherche :**

**Responsable du projet :**

- *Insérer un bref curriculum vitae du Responsable du projet,*
- *Insérer l'avis motivé, daté et signé du Directeur de laboratoire auquel appartient le responsable du projet,*
- *Dans le cas où le responsable du projet n'est pas employé par l'organisme gestionnaire du financement, ajouter l'avis d'un représentant autorisé de cet organisme. Cet avis peut être bref. Il vise à s'assurer que l'organisme gestionnaire est au courant du projet.*

**Partenaires du projet :**

*Pour chaque partenaire, préciser le nom du laboratoire et d'une personne impliquée.*

*- Insérer un court CV de chacun des encadrants mentionnant les HDR, le nombre de thèses encadrées, la liste des thèses encadrées (avec les dates de fin prévues et le taux d'encadrement), en cours ou soutenues au cours des cinq dernières années, le devenir des docteurs ainsi formés,*

*- Insérer l'avis daté et signé du Directeur du laboratoire partenaire.*

**Description détaillée des travaux :**

(3 pages maximum, en anglais)

*- Introduction de la problématique scientifique et contexte de l'étude,  
- Positionnement par rapport à l'état de l'art et à la concurrence nationale et internationale,*

*- Objectifs scientifiques, défis et enjeux, résultats attendus et critères proposés pour juger du succès du projet,*

*- Méthodes, concepts, moyens, outils, pistes bibliographiques,*

*- Compétences requises pour le candidat,*

*- Environnement de travail : équipes concernées, partenariat et travaux antérieurs des proposant (contrats précédents ou en cours proches du sujet traité, expériences de collaborations antérieures entre les proposant),*

*- Répartition des tâches et/ou des rôles entre les encadrants et autres partenaires des différents laboratoires concernés,*

*- Objectifs et intérêts en lien avec le Plan Cancer 2014-2019.*

**Bibliographie :**